

Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars 2017 à Marckolsheim

Membres présents :

Michel Capron, Jean Dreyer, Gérard Jaeger, Bernard Lévy, Charles Friedrich, Gérard Bloch, Jean-Paul Koenig, Germain Cromer, Bernard Engel, Antoine Lazarus, Frank Meyer, Bernard Spack, Daniel Zilliox, Jérôme Faître, Pierre Petit.

Membres absents excusés :

Gilbert Bisch, Hubert Heim, Jérôme Henrich, Georges Hildebrand, Mathieu Koenig, Rémi Thirion, Patrick Devoucoux, Mathieu GRU

Le président en exercice salue les membres présents et s'assure que le quorum est atteint pour délibérer valablement : 15 présents sur 23 membres à jour de cotisation.

Accueil du président : salue 2 membres invités par DZ et FM



Le président Michel Capron souhaite la bienvenue à l'assemblée et se réjouit du nombre important de présents, excusant ceux qui pour diverses raisons n'ont pu se déplacer. Sachant pouvoir compter sur la participation active de chacun des membres, il est persuadé que le succès de l'association suivra.

Il annonce le programme de la journée avec la venue de Luc Evrard, (président ?) de l'AILL venu en voisin et de Jean Paul Rompillon ancien membre AIA qui animera ce jour une conférence sur « Pourquoi et comment innover aujourd'hui ».

Compte-rendu AG 2016 :

Le secrétaire Jean Dreyer retrace les grandes lignes du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 avril 2016 qui a été approuvé à l'unanimité.

Rapport moral – Activités 2016

Le président revient sur l'année passée riche en évènements.

Après le passage de relais de la présidence, la mise en place d'un nouveau Bureau, la tenue de deux réunions de travail en juin et en novembre, la visite des Plaquettes Industrielles et du moulin Walter de Marckolsheim, cette année a aussi été marquée par la tenue d'un mini-salon des inventeurs au Messti de Weyersheim où un stand de 15 m était réservé pour l'AIA. Daniel Zilliox, Franck Meyer, Germain Cromer, Bernard Levy, Antoine Lazarus, Bernard Spack, Jean Dreyer, Gilbert Bisch et Michel Capron ont exposé leurs inventions les 10 et 11 octobre.

En outre, l'achèvement du site internet, entièrement construit par le président lui-même, devient une vraie vitrine de l'AIA. A ce sujet, il est important que tous les membres fournissent leur témoignage et leur fiche de présentation qui seront mis en ligne. Deux nouveaux membres sont à enregistrer : Jérôme Faytre à l'origine d'un procédé de fabrication d'un sachet d'emballage et Matthieu Gru, inventeur du tapis de marche sans moteur.

Le président informe les membres de se connecter régulièrement sur le site internet où il relate ses contacts au courant de l'année 2016, comme au mois de septembre avec un échange avec Monsieur Gérard Philippe, président de la SLIAI (Société Lyonnaise des inventeurs) sur le management des associations d'inventeurs en France et une rencontre avec Monsieur Luc Lossen, président de l'AILL (association des inventeurs de Lorraine). Le même mois, une visite de la foire Européenne de Strasbourg par Bernard Levy qui est allé à la rencontre des 5 inventeurs exposants alsaciens qu'il a contacté par la suite. Il est également intervenu à la radio sur France Bleu Alsace pour annoncer la présence de l'AIA au Messti de Weyersheim.

En conclusion et pour ouvrir le débat qui s'ouvrira à l'issue de la partie statutaire, le président s'interroge sur la pertinence du brevet et sa place à côté de l'enveloppe Soleau, du dépôt de marque, du Pat Pending, car pour lui la finalité doit rester la commercialisation et avant d'être inventeur nous devons être des innovateurs.

Election au CA de Bernard LEVY

Le président propose l'intégration de Bernard Lévy au sein du Conseil d'Administration.

Gérard Jaeger prend la parole pour exprimer son opposition à son entrée au CA. Il s'appuie sur les statuts qui précisent que le candidat doit être membre de l'association depuis 3 ans et avoir le statut d'inventeur.

Le président justifie sa demande d'intégrer Bernard Lévy au CA car il a prouvé son dynamisme et son esprit d'initiative au sein de l'association, étant par ailleurs très engagé dans la promotion et la commercialisation en collaborant très activement avec l'inventeur du tooky. Il trouve par ailleurs que les statuts en vigueur ne sont plus adaptés au bon fonctionnement de l'AIA et qu'il convient de les simplifier.

Après le passage au vote, Bernard Lévy est élu au CA à l'unanimité des membres présents moins une voix et une abstention.

Election du Bureau :

Conformément à l'article 6 des Statuts, l'assemblée renouvelle sa confiance au Bureau composé du président, du vice-président, du secrétaire et du trésorier à l'unanimité des membres présents.

Election du tiers sortant :



Conformément à l'article 7 des statuts, un tiers de membres du Conseil d'Administration est renouvelé chaque année. Gérard Bloch , Hubert Heim et Jean Dreyer confirment leur candidature. Ils sont reconduits dans leur mandature à l'unanimité des membres présents.

Bilan financier 2016

Le trésorier Jean Dreyer présente en détail les comptes de l'année écoulée.

Les recettes se sont élevées à 545,31 € ainsi détaillées :

Cotisations : 520 € ; Ristourne téléphone : 11,15 € ; Intérêts : 14,16 €

Les dépenses se montant à 672,08 € se décomposent ainsi :

Achat de produits (boissons, geste Bouilloire) : 97,44 € ; Téléphone : 223 ,93 €

Cotisation FNAFI : 42 € ; Assurances (Allianz) : 89,41 € ; site internet : 219,30 €

Le résultat de 2016 se présente en conséquence avec un déficit de fonctionnement de : 126,77 €.

Au 31 décembre 2016, l'AIA dispose d'un avoir de 1 963,69 € (Livret B : 1 919,13 ; Cpte c. 44,56 €)

Compte-rendu des vérificateurs aux comptes :

Franck Meyer et Daniel Zilliox, chargés de vérifier l'exactitude des pièces comptables qu'on leur a présentées certifient de la bonne tenue des comptes de l'association et demandent à l'assemblée de valider les comptes.

A l'unanimité, les membres présents donnent quitus au trésorier.

Nomination d'un vérificateur aux comptes pour 2017

Franck Meyer et Daniel Zilliox sont reconduits comme vérificateur aux comptes pour 2017.

Cotisation pour 2018 : la cotisation annuelle est maintenue à 30 € pour 2018 et 60 € pour les entreprises.

Adhésion de M. GRU comme membre

Invité à la dernière réunion de l'AIA, Matthieu GRU, inventeur du premier tapis de course sans moteur, est candidat à devenir membre de l'association. Malgré son absence en ce jour en raison de son déplacement à un salon des inventeurs, l'assemblée a approuvé à l'unanimité son adhésion à l'AIA.

Prévisions d'activités pour 2017



L'année 2017 a démarré avec une conférence téléphonique du Bureau et le 31 janvier Michel Capron et Bernard Lévy ont rencontré M. Philippe Borne à l'INPI à Strasbourg. Au cours de cet entretien, le président a pu obtenir la communication de la liste des inventeurs indépendants d'Alsace ayant déposé au cours des trois dernières années. Cela représente une moyenne de 50 dépôts par an. Et Bernard Lévy de proposer d'inviter ces nouveaux inventeurs à une conférence ou une réunion d'information. Par ailleurs, le directeur de l'INPI a informé ses hôtes que les inventeurs indépendants ne pourront dorénavant plus être accueillis à l'INPI.

Pour 2017, prévoit une rencontre le vendredi 9 juin à Ungersheim avec visite d'usine dans l'entreprise KNAUFF, limitée à 12 voire 15 personnes, suivie d'un brain-storming et d'un repas. Le Messti de Weyersheim sera à nouveau ouvert aux inventeurs de l'AIA au mois d'octobre.

Et la dernière réunion se tiendra au mois d'octobre ou novembre avec comme thème « Comment rédiger un brevet ».

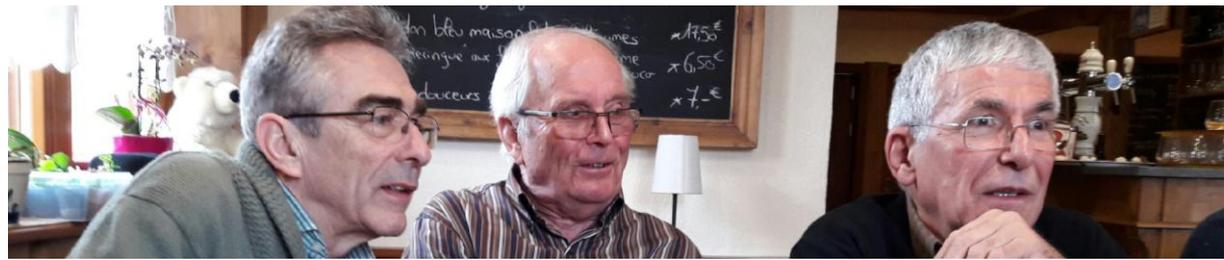
Divers :

Gérard Jaeger donne lecture d'un texte à insérer au procès-verbal.

Encaissement de la cotisation 2017

Clôture de l'AG

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 11 h 25.



Intervention d'un inventeur : Anti-vol sur levier de vitesse – JeanPaul Koenig.

Jean-Paul Koenig présente une maquette de son anti-vol sur le levier de vitesse de tout véhicule équipé d'une boîte manuelle. L'idée a germé au cours d'une promenade au moment de quitter son véhicule. Projection du schéma de l'invention à l'appui, Jean-Paul explique le mécanisme de cet anti-vol enclenché par une clé et dont le principe réside en un levier creux rempli de billes en acier faisant pression sur un ressort.

Malgré ses nombreuses démarches auprès de plus grands constructeurs automobiles dont Mercedes, Porsche ... et de fabricants d'anti-vois comme Neymann, son invention n'a pas été retenue. Même après être tombée dans le domaine public, cette innovation imparables contre le vol n'a jamais été reprise, laissant croire que le vol n'est pas une préoccupation des constructeurs automobiles.

Le dépositaire du brevet, qui peut se targuer d'une importante correspondance infructueuse, garde néanmoins une grande satisfaction d'une expérience très enrichissante dont il peut être fier.

Invité : Luc Evrard de l'AAIL (Association des Inventeurs et innovateurs de Lorraine)

2^{ème} Vice-Président de l'AAIL, Luc Evrard se présente, gérant d'une SARL dirigeant un bureau d'études traitant de la bio-énergie, lui-même inventeur d'un procédé industriel pour une alternative dans la qualité des bois basé sur un système de réfrigération.

M. Evrard s'étonne du dynamisme de l'AIA et la présence des nombreux membres à cette réunion quand elle se limite à 4 ou 5 personnes à l'AAIL. Il constate une désaffection des inventeurs pour les applications industrielles et pense qu'on se dirige vers la professionnalisation, une pépinière d'entreprises pour accompagner les inventeurs, les innovateurs. Son souhait cependant : accompagner des indépendants dans la formalisation de leurs projets. Il évoque également les plates-formes collaboratives en ligne. Cependant pour M. Evrard, l'avenir réside dans les projets communs avec comme support la création d'une association unique au sein de la Grande Région et l'espoir de bénéficier de fonds publics.

Pour répondre à M. Evrard, Michel Capron est d'accord pour créer des liens avec d'autres associations d'inventeurs car il y a des choses à partager, mais pour lui ce ne pourra se faire que dans une étape ultérieure, quand on aura appris à mieux se connaître, la priorité de l'AIA restant la consolidation de sa restructuration.

Intervention de Jean Paul Robert - Pompillon : « Pourquoi et comment innover aujourd'hui »

L'ancien membre de l'AIFA commence par la présentation d'une vielle à tête de cheval, un instrument à deux cordes et un archet, qu'il a découverte au cours d'un voyage en Mongolie. Par une courte démonstration, il a voulu montrer l'importance de l'expérimentation en s'immergeant dans une autre culture.

Ensuite Jean-Paul Pompillon développe son exposé en 5 chapitres :

Qui peut innover ?

Pourquoi innover ?

Quelle place pour l'inventeur ?

Dans quels domaines innover ?

Comment ?

Jean Dreyer secrétaire